

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An \$1.00.
Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

SOMMAIRE : Chronique. — Le Cardinal Wiseman, sa vie, sa mort et ses obsèques. — Jeanne-Marie, (suite.) — Mgr. Dupauloup et l'Encyclique du 8 décembre, (suite et fin.)

CHRONIQUE.

La longueur de la biographie du Cardinal Wiseman nous empêche de donner aujourd'hui notre chronique ordinaire des événements de la quinzaine. Dans notre prochain numéro nous tâcherons de remplir cette lacune.

Nous rappellerons cependant à nos lecteurs la séance publique de mardi prochain au *Cabinet de Lecture*. M. l'abbé Desmazures nous lira une étude sur *l'origine des sociétés modernes*, et M. Paul Stevens un de ces contes comme, seul, il sait en narrer. Pour qui a été à même d'apprécier les vastes connaissances en histoire de M. l'abbé Desmazures; pour qui a déjà entendu M. Stevens à la tribune du *Cabinet de Lecture*, cette séance sera du plus haut intérêt, et la société lettrée de Montréal viendra sans doute montrer ses sympathies aux honorables lecteurs par de chaleureux applaudissements.

En parlant de M. Stevens, nous aimons à rectifier une erreur typographique qui s'est glissée dans son travail sur Champlain, et que nos lecteurs ont pu corriger d'eux-mêmes. Ainsi, dans une note à la page 77, qui devrait être la 79e, du dernier numéro de l'*Écho*, on lit que Champlain et Pontgravé mouillèrent à Tadoussac le 26 mars, au lieu du 26 Mai.

Nous avons préparé, pour ce numéro, une notice biographique sur M. Fis. Labelle, d'après les articles des journaux politiques: mais une lettre privée nous avertit que ces articles sont remplis d'erreurs graves, et nous promet une biographie complète de cet excellent prêtre; en conséquence nous avons mis notre article de côté et nous attendons la réalisation de la promesse du savant ami de notre feuille.

La neuvaine de St. François-Xavier a été prêchée, cette année, à Notre-Dame, avec beaucoup de succès par le Rév. P. Bertrand, de la Compagnie de Jésus; un auditoire toujours nombreux s'est

empressé de venir recueillir les éloquentes leçons qui tombaient avec tant d'autorité de la bouche du prédicateur.

Nous parlions, dans notre dernier numéro, d'un nouveau "Mois de Marie": aujourd'hui, nous devons annoncer un autre petit opuscule très-intéressant, publié en l'honneur de Notre-Dame de Pitié. Il renferme, premièrement, un *Mois de Marie Désolée*: secondement, une Notice historique sur la Statue miraculeuse de Notre-Dame de Pitié conservée dans l'Eglise de ce nom, à Montréal.

Le *Mois de Marie Désolée* est une suite d'exercices pour les trente-et-un jours, qui s'écoulent depuis le mercredi après le 1er dimanche du Carême, jusqu'au vendredi de la Passion, fête de Notre-Dame de Pitié. Ce mois qui a été déjà suivi avec zèle depuis plusieurs années, dans l'église de Notre-Dame de Pitié, le sera encore mieux désormais avec ce petit manuel que les pieux fidèles pourront se procurer à peu de frais.

La Notice historique qui termine cet opuscule est d'un très-haut intérêt pour tous les catholiques de cette province, et spécialement pour tous les citoyens de Ville-Marie. Ils y apprendront à apprécier cette Statue que tant de miracles, opérés soit dans l'ancien monde, soit dans le nouveau, ont déjà rendue si célèbre. Cet ouvrage qui se recommande à la piété des fidèles et au zèle de tous les habitants de Ville-Marie, jaloux de la gloire religieuse de leur belle cité, se trouve en vente au parloir des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Le Cardinal Wiseman.

SA VIE, SA MORT, SES OBSÈQUES.

Son Eminence le Cardinal Wiseman est mort le 15 février dernier, à huit heures du matin, à sa résidence de York-place, Portman-square. Durant les deux dernières semaines ses amis avaient perdu tout espoir de le conserver à leur respectueuse affection. Lui-même sentit sa fin approcher avec calme; sa figure serène semblait porter dans ses regards le bonheur d'une éternité de gloire; à l'âge de 68 ans, il est allé recevoir au

ciel la couronne que lui ont méritée ses travaux véritablement apostoliques.

Le nom du Cardinal Wiseman, mêlé pendant près d'un quart de siècle à tous les grands mouvements religieux et à l'histoire du catholicisme en Angleterre, mérite plus qu'une notice ordinaire.

Nicolas Wiseman, né à Séville le 2 août 1802, était fils de James Wiseman, ancien marchand de Waterford. Sa famille réclame une très-haute antiquité; elle possédait sous le roi Édouard IV, de vastes domaines dans le Comté d'Essex. Quelques années après la Réforme nous trouvons Sir John Wiseman auditeur de l'Échiquier; Henri VIII le fit chevalier pour sa brillante conduite à la bataille de Spurs; il agrandit ses domaines de Muck-Confeld-parish, qu'il paya de ses propres deniers. William, petit fils de Sir John, épousa la fille du comte Capel, et fut créé baronet par Charles I, en 1628.

Le titre de Baronet est passé en ligne directe dans la famille Wiseman et est présentement porté par Sir William Solstouhall Wiseman, capitaine dans la marine royale.

C'est de la branche cadette de cette famille que descend le défunt Cardinal. La mère de Son Éminence était fille de M. Strange dont la famille, malgré les confiscations qu'elle a souffertes sous le Protecteur Olivier Cromwell, possède encore des propriétés considérables à Aylward's Town Castle, dans le comté de Kilkenny; cette mère pieuse, morte en 1851, pleine de jours et de vertus, a eu la rare consolation de voir son fils élevé à la haute dignité de Cardinal de l'Église catholique.

À l'âge de 5 ans, le jeune Nicolas Wiseman fut envoyé d'Espagne en Angleterre pour y faire son éducation; il arriva sur la frégate *Melpomène* à Portsmouth, dans le mois de Janvier 1808 et entra comme pensionnaire à une école assez célèbre de Waterford, ancienne résidence de son père. En mars 1810 il devint élève du Collège catholique de St. Cuthbert, à Ushaw, près de Durham, illustré alors par le savoir et les vertus des prêtres que la révolution française avait chassés du collège anglais de Douay. Sa mère le suivit à Durham; elle voulait surveiller elle-même ses études, et cultiver de ses propres mains les heureuses qualités dont il était orné dans un âge encore si tendre. Les archives d'Ushaw disent quels furent les succès du jeune Wiseman: pieux et modeste, seul il semblait ignorer son talent et ne pas voir les traits de lumière que jetait déjà son génie naissant.

Au mois de décembre 1818, il vint à Rome en compagnie de cinq autres jeunes anglais qui firent revivre au collège anglais, récemment restauré, les traditions du passé, interrompues pendant toute une génération par la main dévastatrice de la philosophie du dernier siècle. Pie VII, revenu d'exil depuis trois ans seulement, s'efforçait alors, sur la chaire de St. Pierre, de réparer les désastres de l'Église. Il vit arriver avec joie les otages que l'Angleterre lui envoyait comme gage de sa conversion prochaine. Le Cardinal Wiseman raconte lui-même, dans ses *Souvenirs des quatre derniers papes*, son entrevue avec l'illustre Pontife qui avait si vaillamment défendu la véritable doctrine contre la toute-puissance d'un prince tant de fois sacré par la victoire. En voyant nos six jeunes anglais à genoux devant lui,

Pie VII leur dit: "J'espère que vous serez l'honneur de Rome et de l'Angleterre." Cette espérance, Nicolas Wiseman la réalisa d'une manière éclatante durant le cours de son infatigable carrière. Il redoubla de zèle dans ses études, et attira bientôt l'attention publique sur ses succès. Après avoir terminé ses cours de philosophie et de théologie, il soutint une thèse qui eut beaucoup de retentissement; le 7 juillet 1824, quelques mois seulement avant sa 22^e année il reçut le degré de Docteur en Divinité, et fut ordonné prêtre l'année suivante.

À l'âge de dix-huit ans il avait publié son premier ouvrage, *Horæ Syriacæ*, composé d'après des manuscrits d'Orient gardés à la bibliothèque du Vatican.

L'habileté, la science, l'énergie de l'abbé Wiseman étaient bien connues du Pape et du sacré collège. On ne voulut pas le laisser retourner en Angleterre tout de suite, et il fut nommé professeur à l'Université Romaine. Plus tard il fut vice-recteur et recteur du collège anglais. En 1827, il eut l'honneur d'être invité par le Pape Léon XII à prêcher tous les dimanches depuis l'Avent jusqu'à Pâques, époque où la ville sainte est remplie d'étrangers, venus de toutes les parties du monde pour être témoins des beautés et des splendeurs du culte catholique. En 1829, le Dr. Wiseman eut, le premier, la joie d'annoncer à Pie VIII, élevé au souverain pontificat depuis un mois seulement, l'acte du parlement anglais qui émancipait les catholiques dans les trois royaumes. Cette mesure tardive donna au jeune prêtre un nouveau courage dans son travail de restauration du catholicisme au milieu de l'ancienne *Isle des Saints*. Cependant, il eut devoir rester encore quelque temps à Rome, afin de se perfectionner dans l'étude de certaines sciences où il se sentait encore faible. Il voulait aller livrer bataille au protestantisme dans son château-fort; et pour remporter une victoire, non-seulement plus certaine, mais encore plus éclatante, il voulait être armé de toutes pièces. Durant l'Avent de 1833, le Dr. Wiseman donna sa fameuse lecture sur les "*Rapports entre la Science et la Religion révélée*." Ce travail n'était pas destiné à voir le jour: c'était primitivement une espèce d'introduction à un cours de théologie que le Dr. Wiseman voulait donner, lorsqu'il était recteur du collège anglais. En lisant cet ouvrage, Pie VIII ne put s'empêcher de dire au jeune prêtre: "Vous avez volé à l'Égypte sa science et montré qu'elle appartient au peuple de Dieu."

C'est en 1835 que le Dr. Wiseman revint en Angleterre et commença cette lutte ardente et toute apostolique qui lui suscita tant d'ennemis et tant d'admirateurs sur cette terre classique du protestantisme. Durant l'Avant de cette année il donna une série de lectures dans la chapelle catholique de l'ambassadeur piémontais; le carême suivant il se rendit aux sollicitations pressantes de l'évêque Bromston, alors vicaire apostolique du district de Londres, et donna une autre série de lectures dans lesquelles il vengea les doctrines et les pratiques catholiques des moqueries ou des insultes des protestants. Tel fut son succès que les anglais restés fidèles à la vieille foi de leurs pères, crurent de leur devoir de lui présenter une médaille en or, comme marque de leur haute estime et de leur admiration pour ses talents d'un ordre si supérieur. Ces lectures furent suivies d'un traité sur la *Sainte Eucharistie* qui donna lieu à une dispute entre le jeune prêtre et l'évêque pro-

testant d'Ely, le Dr. Torton. Nous n'avons pas besoin de dire de quel côté fut la défaite.

Pendant l'Avent de 1837 il écrivit un troisième ouvrage sur les *Offices et les cérémonies de la semaine Sainte*.

A cette époque l'abbé Wiseman jouissait d'une réputation européenne solidement établie ; le peuple anglais le regardait comme une de ses gloires les plus pures, et le chef de l'Eglise catholique l'avait en très-haute estime. Aussi, dès 1840, le Pape Grégoire XVI, de mémoire pacifique, désirant reconquérir à la foi l'ancienne *Ile des Saints*, ne trouva point de moyen plus propre à réaliser ce but que d'augmenter le nombre des Vicaires Apostoliques : il en créa donc quatre nouveaux, au nombre desquels se trouva le Dr. Wiseman, ce qui donna huit évêques à l'Angleterre. Coadjuteur de Mgr. Walsh et président du Collège *St. Mary*, il prit une part active dans le mouvement qui s'opérait parmi les plus illustres intelligences d'Oxford : il eut la consolation de voir le Dr. Newman abjurer publiquement les erreurs du protestantisme et mettre au service de la Vérité cette grande doctrine qui a converti tant d'âmes et donné tant de défenseurs à l'Eglise. Mgr. Griffiths mourut en 1848 ; le Dr. Wiseman lui succéda dans le District de Londres, avec le titre de pro-Vicaire-apostolique, et à la mort de Mgr. Walsh, dont il était coadjuteur, il prit en 1849 le titre de Vicaire-Apostolique.

Mgr. Wiseman sentit toute la responsabilité de sa position : il redoubla de zèle, et se multiplia pour ainsi parler, afin de faire face à toutes les éventualités. La vieille Angleterre frémit sous cette initiative puissante ; et tandis que les préjugés politiques tombaient, foudroyés par la parole ardente du parti qu'avait formé le grand O'Connell, les préjugés religieux disparaissaient les uns après les autres devant le flambeau de la Vérité qu'agitait dans ses mains le nouveau Vicaire-Apostolique.

En Août 1850, Pie IX, l'illustre continuateur de Grégoire XVI dans la régénération de l'Angleterre, manda Mgr. Wiseman à Rome, et le 29 Septembre parut la fameuse *lettre apostolique* qui rétablissait la hiérarchie dans l'*Ile des Saints*. Mgr. Wiseman fut, en même temps, fait archevêque de Westminster, et, le lendemain, élevé à la dignité de Cardinal, prêtre de l'Eglise de St. Prudence, suivant un vieil usage de l'Eglise Catholique. C'était le septième anglais qui portait le chapeau de Cardinal depuis la Réforme ; ses prédécesseurs avaient été les Cardinaux Pale, Allen, Howard, York, dernier descendant des anciens rois d'Angleterre, les Cardinaux Weld et Acton.

On se rappelle l'émotion violente que causa en Angleterre cet acte mémorable du pontificat de Pie IX. Le clergé anglican s'agita : la presse anglaise souleva contre l'Eglise catholique toutes les vieilles haines protestantes ; l'*agression papale*, c'était le mot de guerre, appelait des représailles. Au parlement même on discuta longtemps et avec véhémence sur la question de savoir s'il ne serait pas défendu au Cardinal de prendre le titre épiscopal dont il était investi par le chef de l'Eglise. L'éminent Cardinal tint tête à ces attaques avec un calme, une énergie, une patience évangélique à toute épreuve. Il connaissait trop la nation dont il tirait son origine ; il parla raison à des hommes d'un

sens naturellement droit : il publia une brochure qui avait pour titre : *Appel à la raison et au bon sens du peuple anglais concernant la hiérarchie catholique*. Cette brochure se distingue par un style simple, un ton convaincu et par une croyance intime dans l'amour de la nation anglaise pour la justice et l'équité. Après avoir donné les motifs qui avaient porté le Pape à rétablir la hiérarchie catholique, le Cardinal bride d'une main vigoureuse les passions conjurées des sectes protestantes contre l'ancien culte de la patrie. "Maintenant, ajoutait-il, les colères populaires nous débordent ; quelle ressource nous reste-t-il ? de quel côté nous viendra la justice ? Celle de Dieu, que nous invoquons tous les jours, nous l'aurons sans aucun doute ; mais elle nous viendra aussi du peuple anglais ; car elle a son trône dans le cœur de ce peuple honnête et généreux ; elle sapera les bases sur lesquelles la haine et les intérêts de parti ont voulu établir leur règne, et nous apparaîtra dans son immortelle beauté, sans vengeance et sans partialité, avec des paroles de réconciliation dans la bouche, et les mains remplies de fécondes bénédictions."

Nous le répétons : aucun homme n'eut une confiance plus explicite que le Cardinal, dans l'honnêteté du peuple anglais. Toute sa vie il s'en montra le constant admirateur ; et le temps lui a toujours donné raison. Mais, certain de trouver dans les classes éclairées de la société cette justice que des passions intéressées voulaient étouffer, il prouva par les ministres eux-mêmes l'inconséquence de leurs actes et de leurs paroles. Suivant Lord Lyndhurst, l'établissement d'une hiérarchie était nécessaire, en 1846, pour le bon gouvernement de l'Eglise catholique. Lord John Russell disait à la même époque : "Il y a certaines bulles pontificales qui sont d'une nécessité absolue pour la nomination des évêques et des pasteurs de la communion catholique. Il nous est parfaitement impossible de prévenir la publication de pareils documents."

Les faits établis, les paroles des ministres, leurs démarches précédentes, leur silence même donnaient raison au Cardinal ; toutefois l'agitation se propageait rapidement : la fièvre des esprits faisait tomber dans une aberration commune le pauvre et le riche, le grand et le petit, l'homme d'Etat et l'aventurier de la rue. La figure du Pape et du Cardinal pesait comme un cauchemar sur l'Angleterre.

Les évêques de l'Eglise établie d'Angleterre envoyèrent des pétitions à la Reine, en attendant la convocation des Chambres ; les évêques de l'Eglise d'Irlande marchèrent sur leurs traces ; enfin le Parlement fut saisi de l'affaire le 7 Février 1856, lorsque Lord Russell, pour obéir à tant d'influences réunies présenta son projet de loi qui tendait à empêcher le Cardinal et ses collègues dans l'Episcopat de porter les titres auxquels ils avaient droit d'après les lettres pontificales. Chose remarquable ! tandis que Lord Carnigs, un pair catholique, condamnait la conduite du Pape, la hiérarchie catholique trouvait de généreux défenseurs dans M. Gladstone, M. Bright, M. Roebuck, le sceptique M. Hume, Sir James Graham et M. Caldwell, qui déclarèrent d'une commune voix que le projet de loi de Lord

Russell violait tous les principes de la liberté religieuse ; que non seulement c'était une mesure inutile, mais que passât-elle, elle serait éternellement une lettre morte. Ce projet de loi amena la chute du ministère Russell ; Lord Derby fut appelé à lui succéder dans les conseils de la Couronne ; il échoua, et après un interrègne de plusieurs jours, lord Russell remonta au pouvoir sans conteste, mais avec une majorité douteuse. Le 4 Juillet le *bill abolissant les titres ecclésiastiques* passa dans les Communes et dans la Chambre Haute, et devint loi en recevant la sanction royale. Mais les prédictions de M. Hume et de ses amis s'accomplirent à la lettre. Le Cardinal continua de porter le nom d'archevêque de Westminster ; les autres évêques catholiques en firent autant : satisfait d'avoir obtenu une loi contre les princes de l'Eglise romaine, l'opinion publique reprit son assiette accoutumée ; content d'avoir donné aux passions populaires cette satisfaction inutile, le gouvernement ne songea jamais à faire exécuter sa loi.

Le 7 février, le jour même où Lord Russell présenta dans les Communes son projet de loi contre la hiérarchie catholique, le Cardinal perdit sa mère. Cette mort l'affligea profondément ; plusieurs belles pages de son ouvrage : "*Souvenirs des quatre derniers papes*," montrent de quel amour chrétien et de quelle vénération le Cardinal Wiseman entourait cette femme pieuse et forte.

Nous avons dit que le Cardinal avait une confiance illimitée dans le sens droit et la justice du peuple anglais. Le temps est maintenant arrivé où cette justice jadis sollicitée en vain, va venir d'elle-même couronner, de sa main divine, le nouvel Augustin de la moderne Albion. Si les catholiques recueillirent en paix les bienfaits de la hiérarchie que le St. Père avait établie par une inspiration sainte qui passa pour de l'audace, les libertés britanniques ne souffrirent ni dans leur rigueur, ni dans leur clémence, ni dans leur admirable fécondité. Le peuple anglais, voyant qu'en dépit de sinistres prédictions, tout demeurait debout au sein de l'empire, s'accoutuma petit à petit à regarder, sans frémir, le chapeau rouge du Cardinal. Admirateur passionné des arts, sa longue résidence à Rome, ce foyer lumineux de toutes les gloires et de toutes les grandeurs, l'avait familiarisé avec les chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. Pour apprivoiser les préjugés d'une société foncièrement protestante, il effaça d'abord un peu le prêtre, et laissa paraître, plus que sa modestie l'aurait désiré, l'homme de science, l'homme de lettres, l'artiste enfin, mais l'artiste de génie qui crée et sait faire passer dans les autres les sublimes inspirations de son propre cœur. En 1852, le Cardinal donna une lecture à Leeds sur la science devant un immense auditoire : sur la route que la science a parcourue, il eut soin de placer les rayonnantes figures des Papes, comme les sentinelles qui, en tous temps, souvent malgré les princes et les peuples, ont défendu la liberté et la civilisation de l'humanité contre l'invasion des barbares ou contre l'invasion plus désastreuse encore des erreurs d'esprits tournés au mal. Au mois d'avril de l'année suivante il fit, à Manchester, une seconde lecture, sur les "*rapports*

entre les arts de dessin et les arts de production." Enfin, durant le mois d'août de la même année, il lut à Liverpool un travail considérable sur ce sujet important : "*Les grandes voies d'un commerce pacifique sont les grandes routes de l'art.*" Ces trois lectures, publiées depuis en un volume, agitèrent fortement l'esprit public et attirèrent au Cardinal de chaleureuses sympathies et une admiration universelle.

En 1854, le Cardinal Wiseman visita l'Irlande ; la réception qu'il reçut fut enthousiaste.

Le Cardinal en 1855 traita un sujet purement politique ; le canon de Sébastapol venait à peine de se taire, que l'infatigable orateur entreprit de tracer dans quel esprit l'histoire devra raconter la guerre de Crimée.

Un peu plus tard il donna une nouvelle lecture sur "*l'éducation domestique du pauvre* ;" il continua de lire de temps à autre des travaux sur des sujets de bienfaisance, et cela toujours en présence d'un auditoire nombreux, choisi et sympathique. Sa dernière lecture eut lieu en janvier 1863, à l'Institution royale, sur les "*Affinités de la science et de l'art.*" Son Eminence se préparait à juger les œuvres de Shakspeare devant la même Institution, quand il fut tout-à-coup saisi de la maladie qui vient de le conduire au tombeau : pendant son séjour en Angleterre, le Cardinal a écrit un grand nombre d'ouvrages, et quelques pièces de théâtre pour les collèges catholiques.

Le nom du Cardinal Wiseman rayonne d'un pur et vif éclat dans le monde littéraire : il est peut être sans rival dans la controverse. La *Revue* de Dublin s'honora longtemps de le compter au nombre de ses plus infatigables collaborateurs. Mais son ouvrage le plus connu est *Fabiola* ou l'Eglise aux Catacombes. Traduit dès son apparition, dans toutes les langues, il fait encore aujourd'hui les délices et l'édification de milliers de lecteurs.

Linguiste distingué il possédait à fond les idiomes européens aussi bien que ceux des différents peuples d'Orient. Comme prêtre, il avait un cœur d'apôtre, rempli de l'esprit de sacrifice qui enfante les grandes œuvres, les œuvres qui ne passent point. Il eut la joie de voir les intelligences les plus brillantes d'Oxford, abjurer entre les mains du Pape les erreurs de l'Eglise anglicane. Sous son administration, la foi se propagea de proche en proche dans toute l'étendue du royaume : les prêtres se multiplièrent ; des communautés d'hommes et de femmes s'établirent partout ; et quand en 1858 il visita le collège d'Ushaw, six évêques et quatre cents prêtres, presque tous élèves de cette institution, proclamaient, par leur présence et par leur union, les triomphes du catholicisme sur les mille sectes qui se disputent l'empire des âmes au sein de la mère-patrie.

En 1860, son Eminence fit un dernier voyage à Rome ; sa santé affaiblie y retrouva un peu de force ; mais bientôt accablé sous le poids d'une carrière si bien remplie, de retour à Londres il tomba dans une prostration qui le conduisit lentement au tombeau. Il est inutile, observe le *Times*, de dire la grandeur de cette perte et le deuil qu'elle répand sur toute l'Angleterre. Tous les

organes de la presse anglaise ont rendu justice en termes pleins de reconnaissance et de respectueuse sympathie au caractère, au talent et aux vertus de l'éminent prélat dont nous venons d'acquiesser la vie.

Assistons maintenant aux funérailles du Cardinal ; elles exprimeront, plus que nos paroles, la douleur des catholiques anglais et l'estime que faisaient de lui les protestants les plus illustres ; elles ont fourni un nouveau triomphe à la foi catholique.

OBSÈQUES.

Le corps du Cardinal Wiseman fut exposé, durant les trois jours qui suivirent sa mort, dans le grand salon du palais archiépiscopal de Westminster, York-Place ; des milliers de personnes, sans distinction de qualité ni de croyance, s'empressèrent d'aller contempler, dans une pieuse vénération, la face bien-aimée de celui qui tant de fois les avait introduites soit dans le sanctuaire des lettres, soit dans le sanctuaire plus serein et plus consolateur de la foi catholique.

Des habits pontificaux de couleur violette revêtaient le corps et le Pallium entourait la tête de son Eminence. L'aube avait été faite par les orphelins de Worwood et portait cette inscription : " Père des orphelins, priez pour nous." La bière, toute incrustée d'or et d'un fini parfait, avait sur le couvercle les armes et le blason du Cardinal, avec l'épithape suivante :

Emus et Remus Dominus
Nicholaus
Tit. S. Pudentianæ S. R. E. Presb. Card.
Wiseman.
Primus Archiepiscopus Westmonasteriensis
Natus die 2 Augusti, 1802,
Consecratus die 8 Junii, 1840,
Obiit die 16 Februarii, 1865.
Orate pro eo.

La multitude toujours croissante qui voulait voir une dernière fois les restes mortels du Cardinal obligea les exécuteurs testamentaires d'ordonner de n'admettre personne après le 18 février. Quelques intimes de l'illustre défunt eurent cependant leurs entrées libres durant les deux jours qui suivirent, c'est-à-dire le dimanche et le lundi. Le lendemain, mardi, l'office divin fut chanté toutes les heures, par les différentes communautés religieuses du diocèse.

À une heure.—Vêpres par les Carmélites et les Dominicains.

À deux heures.—Premier Nocturne par les Servites, les Augustins, les Passionistes et la Société Pie des Missions.

À trois heures.—Second Nocturne par les Oblats de St. Charles et par les Pères de la Charité.

À quatre heures.—Troisième Nocturne par les Oblats de Marie et les Pères Maristes.

À cinq heures.—Laudes, par les Pères de l'Oratoire.

À minuit les chapelains de son Eminence, son secrétaire et les gens de sa maison firent, sans aucune pompe, la levée du corps, qui fut reçu par le clergé de l'église de Ste. Mary's Moorfields, cathédrale temporaire, et déposé sur un magnifique catafalque élevé au milieu de la nef. De bon matin, mercredi, des prêtres dirent des messes au grand autel, et dans l'après-midi, à six hrs. et demie, Matines et Laudes furent solennellement

chantées, en présence de Mgr. Grant, évêque de Southwark, et d'une affluence innombrable de personnes.

Nous sentons notre impuissance, dit le *Tablet* de Londres, à décrire la scène qui s'offrit à nos regards le mercredi matin, devant la cathédrale de Moorfields et sur la Place Finsbury, quand on ouvrit les portes de l'église au public. C'était une scène singulièrement caractéristique de la grandeur de la foi et de la piété ardente que l'on trouve au cœur de cette vaste, florissante et universelle cité qui s'appelle Londres. Cependant le nombre de fidèles qui voulaient pénétrer dans le lieu saint bloquait littéralement la place de l'église, Liverpool-Street, ainsi que East-Street et la Place Finsbury, attendant avec un recueillement profond un passage qui ne s'ouvrit jamais.

La cathédrale temporaire n'offrait pas, il est vrai, d'assez spacieuses facilités pour un tel concours de peuple, sans mettre la vie en danger et sans s'exposer à une catastrophe certaine. Le clergé, puissamment aidé par le public métropolitain, avait pris toutes les précautions désirables, afin de maintenir l'ordre et le recueillement nécessaires, en pareille circonstance. Les officiers de la force publique formèrent comme un cordon ou une barrière qui ne laissait passer les visiteurs que deux à deux de front. De cette manière on n'eut à déplorer ni confusion ni désordre, ni de ces rixes que le fanatisme pouvait facilement soulever.

Dans la cathédrale le catafalque, sur lequel reposait le corps du Cardinal, était élevé au centre de la nef, en face du maître-autel ; ce catafalque était couvert de velours noir, bordé de franges d'or, deuil qui rappelait le rang d'un Prince de l'Église. Du drap noir également brodé de franges d'or recouvrait le cercueil. Sur le milieu du cercueil on remarquait le chapeau rouge du Cardinal, une robe de satin bleu, brillante d'étoiles d'or, et une autre robe d'écarlate qui pendaient jusqu'aux pieds du catafalque et redisaient à quels ordres sacrés avait appartenu le défunt. Près de cent cierges, de différente grandeur depuis le cierge pascal jusqu'au cierge de l'autel, brulaient autour du catafalque, aux quatre coins duquel se tenait un membre des sociétés religieuses revêtu du costume de son ordre.

Le maître-autel était tendu de noir ; des velours bordés de franges d'or recouvraient les sièges du clergé officiant, de même que le trône archiépiscopal. La chapelle du Sacré-Cœur fixait surtout les regards : l'or y brillait sur le fond noir de draperies d'une grande valeur : elle était réservée pour les ambassadeurs étrangers qui avaient signifié leur désir d'assister en corps aux funérailles. La chapelle de la Ste famille, aussi richement ornée, attendait les personnages les plus distingués de la société anglaise. De larges lisières de draps noirs, suspendues à la voûte de l'église, par des mains d'or, retombaient avec grâce jusqu'au fond de la nef. La chaire, les murs de l'église, les tableaux du chemin de la croix et les galeries étaient tendus de noir, à l'exception du tableau représentant le crucifiement de Notre-Seigneur.

Catholiques et protestants entrèrent dans l'église deux à deux et vinrent se ranger, en cet ordre, autour du catafalque, silencieusement et révérencieusement, quelques-uns versant des larmes avec leurs prières. C'était un beau et touchant spectacle de voir cette foule tomber spontanément à genoux et demander au ciel une couronne de gloire et un repos sans fin pour

l'apôtre qui étonna par l'ardeur de son zèle et la fécondité de ses œuvres.

Ce deuil solennel du sanctuaire, la vue imposante des lévites revêtus de leurs habits sacerdotaux, la mort qui donnait publiquement ses éloquents leçons sur la vanité des choses humaines, trouvèrent ces honnêtes protestants pleins de respect et de sincères hommages. Ainsi se vérifiaient ces paroles du Cardinal: "J'ai confiance dans le sens-droit du peuple anglais; avec le temps les passions passeront, et ce sens droit reprendra le dessus, et bientôt l'on bénuira ce qu'on a brûlé."

Si le lecteur désire connaître approximativement le nombre de personnes qui sont passées dans la cathédrale les jour des funérailles, nous lui présenterons les chiffres suivants: cent visiteurs furent admis par minute, soit quinze cents par heure; or l'église ouverte depuis neuf heures du matin se ferma vers dix heures du soir; ainsi, en calculant d'après les plus basses données, trente mille personnes sont venues rendre leurs derniers devoirs aux restes mortels du Cardinal Wiseman.

Afin d'éviter l'encombrement, le jour du service, jeudi matin, on résolut de n'admettre à la cathédrale, que ceux qui auraient des billets; cependant de bonne heure, la veille, il n'y en avait plus un seul à distribuer, même pour pénétrer sur la place publique, en face de l'église.

Un peu avant neuf heures, jeudi matin, les carrosses commencèrent à défilier, et à neuf heures et demie la cathédrale était littéralement remplie. A la chapelle du Sacré-Cœur, sur des sièges d'honneur, se tenaient les ambassadeurs étrangers et d'autres personnes de distinction; tandis que les représentants de la noblesse catholique d'Angleterre se tenaient, aussi sur des sièges d'honneur, dans la chapelle de la Ste. Famille. A dix heures il n'y avait pas un seul siège de libre.

Nous avons déjà décrit le catafalque et le cercueil du Cardinal. Le matin de la cérémonie, le drap noir fut remplacé par un autre de satin jaune, brodé de noir et de franges d'or; les bords noirs étaient coupés par une croix de Malte en satin blanc, avec l'écusson en noir du défunt, surmonté du chapeau du Cardinal en soie rouge. Les mêmes emblèmes décoraient les draperies en différentes parties de l'église.

La noblesse protestante se trouvait représentée par ses membres les plus anciens et les plus illustres: en face du maître-autel, on remarquait le Duc de Sutherland assis à côté de Lord Cambden; près de la chapelle de la Ste. Famille, le Comte de Courtney, le Comte de Malmesbury, le Comte et la Comtesse de Kenmore, les Comtes d'Oxford et de Bechon, Lord Petre, Lord Trimleston, Lord Stanton, Lord Clifford, Lord Campbell, le Vicomte Feilding, Lord Castlereagh, Lady Fitzgerald, Lord Henry Gordon Lennox, M. P., Lord Southwell, Lord Stafford, le Comte Torre Diaz, le Comte Eyre, la Marquise de Lathium, Lord Herries, Lord Lovat, la Comtesse douairière de Buchan, Lord Arundel, Sir George Bowyer, Bart., M. P., Sir Coleman O'Loughlin, Bart., M. P., l'Hon. Madame Herbert, Sir Paul Molesworth, Bart., l'Hon. Mortague Martyn, l'Hon. Madame Stonor, le Très-Hon. Thomas O'Hagan, l'Hon. Madame Agar Ellis, le Juge Shee, Robert et Lady Catherine Berkeley, John A. Blake, M. P., Lady Milford, Chevalier de Zulatta, l'Hon. Miss Cultorpe, John Pope Hennessy, M. P., Miles O'Reilly, M. P.,

Sir Hemperford Pallen, Bart., le Comte de Chabannes, etc., etc.

Parmi les ambassadeurs, on remarquait surtout ceux de France, d'Autriche et de Grèce; le Comte de Chabannes représentait la Reine Amélie, veuve de Louis-Philippe, ancien Roi des Français.

Le service religieux commença vers les onze heures. Mgr. Morris, évêque de Troy, officiait, assisté par le très-révérénd Russell, président du Collège Irlandais de Mayrooth. Le Dr. Pie Melia, confesseur du Cardinal, remplissait les fonctions de diacre, et le révérend Thomas Gloag, oratorien, celles de sous-diacre. Les prélats présents étaient: Sa Grâce le Dr. Cullen, archevêque de Dublin; Mgr. Brown, évêque de Newport; Mgr. Ullathorne, évêque de Birmingham; Mgr. Brown, évêque de Shrewsbury; Mgr. Turner, évêque de Salford; Mgr. Grant, évêque de Southwark; Mgr. Roskell, évêque de Nottingham; Mgr. Goss, évêque de Liverpool; Mgr. Vaughan, évêque de Plymouth; Mgr. Clifford, évêque de Clifton; Mgr. Amherst, évêque de Northampton; Mgr. Crossthwaite, évêque de Beverley.

Tous ces évêques, revêtus de leurs habits pontificaux et couverts de leurs mitres, occupaient les deux côtés de l'autel; les chanoines se tenaient à leur stalle, dans le chœur, où se trouvaient en outre près de quatre cents prêtres dont les voix impressionnées chantaient les dernières prières de l'Eglise pour le repos de l'âme de l'un de ses plus énergiques défenseurs. La messe grégorienne, arrangée par Novello, fit une impression marquée sur tous les assistants. Mais quand quatre cents voix sacerdotales entonnèrent le *Dies Ira* et que les voûtes du temple retentirent de ce chant sublime dans ses tentures; quand les cloches jetèrent leurs gémissements sur la terre et vers les cieux; quand l'appel subit du *Pater Noster* ne laissa debout que la tête blanchie de l'évêque officiant, qui termine sa silencieuse prière par demander à Dieu notre délivrance de tous les maux: les catholiques versèrent des larmes sincères et les protestants, depuis le duc jusqu'au député des Communes, furent frappés d'une mystérieuse admiration pour la sublimité de la Religion romaine.

Après le service religieux, le Dr. Manning, prévost de la cathédrale, monta en chaire et prononça l'oraison funèbre du Cardinal. Cet éloge, d'une éloquence noble, nos lecteurs nous permettront bien de ne pas le publier dans nos colonnes; nous en avons seulement tiré les traits principaux, qui prouvent la vie de ce héros chrétien et qui se trouvent en tête de notre article.

Sa grâce l'Archevêque de Dublin et quatre autres Evêques, les plus anciens, prononcèrent les absoutes, composées, par le Dr. Crookal, d'après la musique de la chapelle papale, à Rome.

Cette dernière cérémonie terminée, le Clergé laissa l'église, et le Dr. Gilbert, maître des cérémonies, déploya une énergie sans rivale pour mettre en marche la procession funèbre.

Quatre laïques portaient le corps du Cardinal, et telle était l'affluence du peuple qu'il était trois heures de l'après-midi quand ils sortirent de l'église.

VOICI L'ORDRE DE LA PROCESSION.

Trois hommes à cheval pour tenir le chemin libre à la procession.

Char de deuil, avec des acolytes. Le porteur de la Croix et le maître des cérémonies.

Cinquante carrosses de deuil traînés chacun par quatre chevaux noirs, et contenant le clergé de Westminster et de Southwark, de Solford, Manchester et des autres diocèses, et ordres religieux déjà nommés, tous en robes sacerdotales.

Premier carrosse.—Rev. Chanoine John Walker, Rev. Dr. Russell, du Collège de Maynooth, Très Rev. Chanoine Edouard Hearn, D. D. Vicaire-Général du Cardinal.

Second carrosse.—Rev. Chanoine John Morris, de la Place Espagnole, Rev. Chanoine Frédéric Oakley, de St. John, Duncan terrace, Très Rev. Monsignor Francis Scarle, Secrétaire du Cardinal, Rev. William Westhers, du Collège St. Edouard.

Troisième carrosse.— Révérend Chanoine James O'Neale, V. G., Rev. Chan. George Hart, Rev. Chan. William Hunt, Rev. Chan. John Maguire.

Quatrième carrosse.— Monseigneur Manning, Prévost de Westminster, Mgr. Robert Coruthwaite, évêque de Beverley, Mgr. Francis Terril Amherst, évêque de Northampton, Mgr. William Clifford, évêque de Clifton.

Cinquième carrosse.— Monseigneur William Vaughan évêque de Plymouth, Mgr. Alexandre Goss, évêque de Liverpool, Mgr. Richard Buller Raskell, évêque de Wottingham, Mgr. James Brown, évêque de Shrewsbury.

Sixième carrosse.— Monseigneur William Turner, évêque de Solford. Mgr. Thomas Grant, évêque de Southwork, Mgr. William Bernard Ullatharne, évêque de Birvingham, Mgr. Thomas Joseph Brown, évêque de Menevia et de Newport.

Septième carrosse.— Monseigneur William Bernard Allen Collier, évêque de Drusipora, Mgr. William Wareing, évêque de Retimo, Mgr. William Morris, évêque de Troy, Mgr. Paul Cullen, évêque de Dublin.

Un carrosse à quatre chevaux avec le chapeau du Cardinal, sur un oreiller couvert en or, porté par Mgr. Boone, (chambellan privé du Pape) supporté par Sir George Bowyer, (chevalier de Malte) et par M. Watterton, (chambellan du Pape.)

LE CORPS.

Couvert avec un poêle de drap d'or, sur un char traîné par six chevaux.

Douze attendants, avec des crêpes et le monogramme du Cardinal sur médaillon.

Les parents, les exécuteurs testamentaires, les médecins, les avocats.

Quatre par carrosse de deuil.

Premier carrosse.—Rev. W. Burke, M. Burke, le Juge Shee, et M. N. Wiseman.

Second carrosse.— Monseigneur Thompson, M. Bagshave, M. Monk et M. C. Hawkins.

Troisième carrosse.—M. Tegart, M. Tegart, jr., M. Harting et M. Bagshave.

Le quatrième carrosse contenant M. Newman et M. Raper, de la maison du Cardinal.

Le carrosse particulier du Cardinal.

Carrosse de deuil avec une députation de la société Bienveillante.

Carrosse de deuil avec une députation de la société de secours pour les pauvres âgés.

Carrosse de deuil des membres de la société de St. Vincent de Paul.

Carrosse de l'ex-reine de France, Amélie.

Carrosse de l'ambassadeur d'Autriche.

Carrosse de l'ambassadeur de France.

Carrosse de l'ambassadeur de Grèce.

Carrosses particuliers.

Il est impossible, dit le *Tablet*, de donner une liste de ces derniers; ils étaient au moins au nombre de trois cents, en comptant les carrosses de la noblesse catholique et protestante. Ça été la plus longue procession qui ait été vue à Londres: on s'en forma facilement une idée, en disant que l'on comptait trois milles entre le premier carrosse et le dernier; il s'est écoulé une heure et demie entre le départ de l'un et de l'autre.

Les mesures prises par l'autorité publique furent admirables; huit cents hommes de police occupaient la route qui conduit de la cathédrale à Marylebone; on n'eut ainsi à déplorer ni confusion ni de ces accidents si communs en ces solennelles circonstances.

Quand la procession, laissant la cathédrale, voulut traverser South-place, Finsbury-place et Finsbury-square, la foule était si pressée que les carrosses durent s'arrêter et tourner par City-road; mais là encore le peuple se pressait de chaque côté de la rue et s'étouffait pour ainsi parler, aux fenêtres de chaque maison.

Pour ne pas troubler le commerce de la cité la procession prit les rues les moins fréquentées: néanmoins en arrivant à Old-street elle éprouva les mêmes obstacles. On aurait dit que toute la population de Clerkenwell s'était tout-à-coup transportée dans cet endroit. A Goswell-road et à Pentonville, le même spectacle se renouvela comme si tous les habitants de Londres eussent été là où passaient les restes de leur évêque catholique.

Même affluence à Marylebone-road; sur une étendue de quatre milles et demi une mer de têtes s'inclinaient au passage du char funèbre. Il ne devait pas y avoir moins d'un million de spectateurs dit le *Tablet*.

Comme la procession approchait de ce lieu, un corps de musique joua la *Marche de Saul* et plusieurs autres airs appropriés à la circonstance. Ce fut une surprise pour tous, car personne ne s'y attendait. Un cœur pieux, peut-être, un protestant que le Cardinal aurait jeté aux pieds de la croix, a voulu sans doute donner à son père dans la foi cette dernière preuve de sa reconnaissance et de son amour.

Marylebone-road, c'était le champ de la mort; là devait reposer, en attendant la résurrection, cette chose qui n'a de nom dans aucune langue, et qui prit un prince de l'Église. Plusieurs centaines de prêtres revêtus de leurs longues robes entouraient le caveau destiné au Cardinal. Ce caveau, quoique fait à la hâte, est d'un travail ingénieux et à l'épreuve des saisons changeantes de l'atmosphère britannique. En arrière du clergé les spectateurs se pressaient innombrables sur toute l'étendue de la place.

Les évêques et les prêtres récitèrent alors les prières de l'Église, d'une voix grave, au milieu d'un silence général. Comment décrire, ajoute le *Tablet*, la beauté solennelle de cette scène si touchante par tant de côtés? la nuit qui tombait, les robes violettes et les aubes blanches des évêques et des prêtres, le chant grégorien rendu encore plus sublime entouré par quatre cents voix sacerdotales, la lumière de pareil nombre de cierges disputant le jour à la nuit, le cercueil, le tombeau et cette multi-

tude attentive qui reçoit les leçons de la mort : tout cela se voit, se sent, fait verser des larmes et des prières, mais ne se décrit point. Les protestants s'écriaient dans leur admiration : " Oh, voilà la beauté du culte catholique ! " Enfin les officiers publics s'inclinèrent, la garde royale se découvrit avec respect ; et le corps du Cardinal Wiseman, un des plus grands Cardinaux dont peut s'enorgueillir l'histoire ecclésiastique d'Angleterre, fut descendu dans cette tombe auprès de laquelle viendront peut-être s'agenouiller un jour les descendants des rois et du peuple qui voulurent un jour le proscrire durant son laborieux apostolat.

JEANNE-MARIE.

XII

(Suite.)

On n'entendait partout que le nom de Jeanne-Marie, l'héroïne de cette journée ; on faisait des vœux pour son succès, on l'admirait ; les jeunes littérateurs de Rennes se promettaient d'envoyer un article à Paris ; un artiste montra un petit croquis fait d'après elle et qu'on éditerait au profit de la famille de Lazare.

Dans la petite rue placée en arrière du tribunal, une voiture envoyée par Mme de Kerdec attendait Jeanne-Marie.

— Je ne rappellerai point, dit le condamné ; c'est une épreuve que Dieu m'envoie, je dois la subir.

— Moi, dit Jeanne-Marie, je ne quitterai Rennes que quand tu partiras toi-même.

La première personne que vit Lazare, une fois rentré à la maison d'arrêt, ce fut l'abbé Gabriel.

Le prêtre s'étonna de la tranquillité d'esprit du malheureux.

— Monsieur, dit Lazare, je me suis vivement senti impressionné par les paroles de ma femme... C'est une douce et timide créature qui me laissait jadis la direction de toute chose, faisait sans bruit de la besogne pour dix et n'élevait jamais la voix... Si vous l'aviez entendue tout à l'heure, on eût dit qu'elle était inspirée par l'Esprit de Dieu... Si je ne l'avais point bien aimée jusqu'à ce moment, je m'en adresserais de cruels reproches ; mais je l'aimais seulement, et de ce jour je l'admire... Voilà pourquoi vous me trouvez tranquille... Les hommes me condamnent, Jeanne-Marie me croit innocent... Elle élèvera Luce et Vincent dans l'amour de leur pauvre père ; avais-je le droit de demander davantage, et même d'attendre autant... ?

— Bien ! bien ! dit l'abbé Gabriel.

En ce moment Bernard entra.

— Pardonnez-moi ! dit-il à Lazare.

— Vous pardonner, Monsieur, je n'ai qu'à vous bénir...

— Mais vous êtes condamné, Lazare !

— L'on pouvait m'infliger la peine de mort, et alors toute espérance eût été perdue, tandis que...

— Oui, Jeanne-Marie vous reste, et vous avez foi en elle.

— Comme dans la protection des anges, Monsieur !

— Ah ! tant de foi serait-elle inutile, Monsieur l'abbé ? demanda l'avocat.

— Je suis comme Lazare, comme vous, comme Jeanne-Marie, j'ai confiance.

— Vous avez reconduit ma femme ?

— Oui, Lazare, les enfants surtout avaient besoin de repos.

— Quand reviendra-t-elle ?

— Demain.

— Je la verrai bientôt, dit l'abbé.

— Quand elle m'a quitté à la grande porte, elle paraissait un peu brisée, et ce qui m'étonne c'est qu'elle ait soutenu ainsi les fatigues de cette journée... portez-lui mes meilleures paroles ! et aux enfants, aux chers enfants tous mes baisers...

Le condamné dut quitter l'aumônier et l'avocat.

On le changea ensuite de salle.

Pour quelques jours il allait se trouver séparé de Ronge-Maille et de la Limace, qui ne devaient être jugés qu'à la fin de la session.

L'abbé Gabriel tint sa promesse ; il alla chez Méline après son diner.

Il trouva le menuisier et sa femme tout en pleurs.

Les braves gens ne pouvaient se consoler de la condamnation de Lazare.

Quant à Jeanne-Marie, elle couchait ses enfants et les endormait par de vagues paroles d'amour auxquelles ils répondaient par des sourires.

Voyez, dit Suzette, voilà un bouquet de fleurs de cèdre que des dames de la ville ont envoyé à Jeanne-Marie.

— Et dans cette bourse le produit de la collecte des jurés, ajouta Méline.

— Jeanne-Marie a mis de côté dans une boîte une des fleurs et le couteau maudit. Elle nous a peu parlé, et vous reproche nos larmes, en disant que la confiance en Dieu nous manque.

— Pardon, Monsieur l'abbé, dit Jeanne-Marie en s'avançant, je m'occupais de ces pauvres enfants bien las de cette journée de deuil et de mort... Vous avez laissé Lazare paisible, n'est-ce pas ?

— Oui, Jeanne-Marie.

— Et rassuré sur l'avenir ?

— Il sait que vous serez héroïque.

— Je serai ce que doit être une femme pour le mari qu'elle aime ; chacun de nous a la responsabilité d'une autre vie à porter... Savez-vous combien de temps Lazare peut demeurer ici ?

— Peut-être deux mois...

— J'espère qu'on me permettra de le voir comme par le passé ?

— Je n'en doute pas.

On frappa à la porte, Bernard entra.

Il semblait défilé, abattu, désespéré.

Jeanne-Marie lui posa doucement la main sur l'épaule.

— J'aurai besoin de vous plus tard, s'il plaît à Dieu ; vous me garderez votre bonne amitié et votre éloquente parole ?

— Hélas ! de quoi vous a-t-elle servi ?

— Nous sommes reconnaissants, ne vous montrez pas injuste envers vous-même... Il y aurait de l'orgueil... Dieu nous éprouve, mais il sait que nous sommes peu forts et mesure le vent à la toison...

— Mais vous qui aimez tant Lazare, comment pouvez-vous être calme ?

— L'agitation n'est pas la force, Monsieur... Je ne sais point comment je m'y prendrai pour arriver à mon but ; je devrai suivre une route souterraine comme les taupes, et pourtant fondre sur le coupable comme un gerfaut... Ce sera de l'inspiration que le bon Dieu m'enver-

ra... Mais, voyez-vous, je suis sûre de réussir et de réhabiliter Lazare... Je l'ai juré, je tiendrai mon serment! et vous prierez pour moi, tandis que je poursuivrai ma tâche, Monsieur l'abbé; et vous me conseillerez si je vous demande vos lumières, monsieur Bernard... J'ai besoin de prier, de pleurer peut-être, car je sens lentement mes forces s'en aller... Je suis toute seule! tout seule!

Elle demeura pensive.

Suzette l'embrassa doucement au front.

— Elle se trouve mal! dit la femme du menuisier.

Ce n'était pas un évanouissement, mais vraiment Jeanne-Marie défaillait. Elle n'avait rien pris de la journée.

Un peu de pain et deux doigts de vin la remirent.

Hélas! elle ne put dormir...

Lazare non plus ne goûta pas le repos.

Les tableaux de toute cette épouvantable journée tourbillonnaient devant ses yeux effarés. Des voix bourdonnantes, glapissantes, aiguës, retentissaient à ses oreilles; puis sur cette basse se détachait bientôt le timbre sonore et pur de sa femme. Il la revoyait telle qu'elle s'était révélée aux juges, à la foule, et son cœur se brisait à la pensée de ne plus la voir.

Les jours qui s'écoulèrent entre le jugement et le départ de Lazare pour Brest furent tous semblables.

Jeanne-Marie se levait de bonne heure, s'occupait de ses enfants, les promenait, et quand elle le pouvait, elle allait visiter Lazare.

La fermière lui portait des galettes de sarrasin faites par elle, du hitage préparé pour lui, des fruits; elle l'entourait de mille soins, lui préparait de chauds bas de laine. Hélas! elle ne pouvait lui donner que bien peu d'effets d'habillement, car Lazare avait endossé un uniforme déshonorant. La première fois qu'elle le vit ainsi vêtu, elle ne put s'empêcher de fondre en larmes,

— Le cœur est le même! lui dit-il.

Enfin les condamnés durent partir pour Brest.

Le trajet seul était un supplice.

Jeanne-Marie remit cent francs au brigadier pour qu'on les gardât à son mari.

Elle lui avait dit adieu la veille.

Le matin du départ, l'abbé Gabriel lui adressa ses derniers encouragements; il l'embrassa, il le voua à toutes les miséricordes de Dieu et des hommes.

Au moment où les condamnés allaient monter dans les charrettes, une femme en deuil traversa la foule curieuse, groupée pour assister au ferrement.

Elle s'avança vers un condamné, et lui dit d'une façon touchante en s'agenouillant à demi, et en lui présentant deux petites créatures :

— Bénis tes enfants, Lazare.

Le condamné, le futur forçat posa ses mains enchaînées sur la tête des enfants.

— Je vous bénis et je bénis votre mère! dit-il.

— As-tu quelque recommandation à me faire, mon Lazare?

— Aucune, ton cœur t'inspirera tout.

— Je t'écrirai, tu répondras à mes lettres.

— A toutes, Jeanne-Marie.

— J'aurais voulu t'accompagner jusqu'à Brest, mais la saison est froide et j'ai cranté pour nos enfants... Ensuite, j'ai ma tâche à remplir...

L'abbé Gabriel adressa quelques mots aux condamnés; il les engagea à la patience, au repentir. Le

premier, il déposa son aumône dans leur main tendue.

Ronge-maille entama une chanson.

La Limace, allongeant les doigts, nasilla à la façon des mendiants.

Les spectateurs ne restèrent pas indifférents à ces misères, quoique la plupart de ceux qui les éprouvaient méritassent plus de mépris que de pitié.

La colère et la haine tombent si vite devant le châtiement.

Un homme d'une tenue sévère et d'une physionomie grave s'approcha de Lazare et lui offrit quelques pièces d'or.

Le condamné les refusa sans exagération d'amour-propre, et répondit seulement.

— Ceux-ci sont plus malheureux que moi, Monsieur.

La voiture s'ébranla.

L'on n'apercevait déjà plus les condamnés que l'on dirigeait sur Brest.

Seulement, s'ils ne voyaient plus les spectateurs qui remplissaient la cour, ils pouvaient encore les entendre, et une voix de femme, la voix de Jeanne-Marie, s'éleva dominant le claquement des fouets, les pas sonores des chevaux, le bruit des roues, le hurrah des galériens :

— Sur mon honneur et ma conscience!... dit-elle.

On n'entendit que cela, la fin de son serment se perdit dans un épouvantable fracas.

La fermière du Grand-Mutier remercia tous ceux qui avaient pris soin de son mari, récompensa généreusement le gardien-chef, exprima à l'abbé Gabriel toute sa gratitude, et quitta la grande cour.

On la regardait sans oser la suivre.

Quand elle rentra chez Méline, elle y trouva Mme de Kerderec.

La femme du président venait offrir au menuisier de se charger d'importants travaux à sa maison de campagne.

— J'accepte, Madame, répondit le brave ouvrier; aussi bien, les boiseries de la gare sont finies, et j'allais me trouver sans ouvrage... De plus, nous étions si accoutumés à Jeanne-Marie et à ses enfants, que ce nous sera un grand crève-cœur de nous en séparer... Nous ne demanderions pas mieux que de vivre en famille; mais, vous le savez, la femme de Lazare doit rentrer à Sainte-Marie... Nous sommes tellement accoutumés à elle, que nous ne saurions plus voir la maison sans son doux visage et ses gentils enfants... Ainsi, nous serons heureux d'avoir une diversion à notre chagrin, et d'habiter quelque temps la campagne...

— Quand partez-vous? demanda Mme de Kerderec à Jeanne-Marie.

— Demain, Madame.

— Pensez-vous revenir à Rennes?

— Je l'ignore, Madame.

— Où resterez-vous?

— Partout.

— Vos projets ne sont donc pas arrêtés?

— Comment le puis-je faire, Madame? quel plan former? quelle ligne de conduite tenir? Où serai-je la semaine prochaine? Vers quels pays me poussera mon idée... Je ne sais qu'une chose probable, c'est que le véritable meurtrier a un nom qui commence par un H. et un V. car ce sont des lettres semblables que l'on a gravées sur le couteau...

— Et avec de si faibles indices...

— J'ai Dieu pour moi, Madame...

— Enfin, Jeanne-Marie, souvenez-vous que tant que l'aide des hommes vous deviendra nécessaire, vous pouvez réclamer celle de Mme. de Kerderec.

— Ah ! vous aussi, vous ne pouvez croire que Lazare soit coupable !

— Non, pauvre femme, je ne le crois pas ! Et, tenez, j'ai pour vous plus que de l'estime, du respect, de la vénération, de la reconnaissance... Quand j'ai eu sous les yeux le puissant exemple de votre fidélité dévouée, je me sentais lassé de tout et fatigué de mes devoirs... Humble paysanne, vous m'avez rendu mon courage que je sentais s'en aller chaque jour... De la grande dame à la fermière, c'est à moi de franchir la distance et de vous embrasser comme une amie, comme une sœur...

Mme de Kerderec resta longtemps chez Méline et Suzette.

Le lendemain Jeanne-Marie, la femme du forger, montait en chemin de fer pour retourner à Sainte Marie.

L'aspect du paisible presbytère était bien changé.

Les roses étaient mortes sur les branches ; les pigeons frileux restaient dans le colombier ; le jardin n'était que de rares chrysanthèmes, et ses bordures de buis régulièrement taillées. Les arbres découpaient leurs branches sur un ciel épais, sombre, ouaté, d'où la neige commençait à descendre en flocons blancs.

Le toit de l'église s'enveloppait déjà d'un suaire, la campagne s'endormait dans le repos de l'hiver : repos actif, sommeil béni, pendant lequel le grain germe doucement, l'arbre enfonce davantage ses racines, et la vie intérieure de la plante redouble par l'absence de production.

Les oiseaux ne chantaient plus ; la plupart étaient morts ; d'autres, émigrant pour des contrées plus douces, laissaient leurs nids vides se balancer aux solives des toitures.

À l'intérieur de la maison curiale, rien ne variait :

L'abbé Deschamps disait seulement la messe une demi-heure plus tard pour la commodité des ménagères du village. Melle Scolastique s'asseyait toujours dans l'embrasure de sa vaste cuisine flamande. Les herbes séchaient encore dans la salle ; seulement beaucoup de livres manquaient sur les rayons de la bibliothèque ; les fermiers les empruntaient pour la veillée.

La chambre de Monseigneur gardait sa fraîcheur et son printemps ; celle du curé, sa rigidité monacale.

Ce fut par cette journée de l'Épiphanie, au soir, que Bernard frappa à la porte de son oncle.

Il trouva le vieillard attristé, mais affectueux. Et comme l'abbé Deschamps vit, à la contenance de son neveu, que le pauvre jeune homme avait besoin d'être consolé, encouragé, soutenu, il le pressa sur sa poitrine en lui répétant.

— Ce n'est pas ta faute, tu as rempli ton devoir.

— Non, ce n'est pas ma faute ! j'aurais payé de ma vie la liberté de Lazare...

— Tu as bien parlé, noblement et dignement parlé... J'ai lu ta plaidoirie dans le journal, et n'ai pu y rien reprendre... La justice s'est trompée. Et Jeanne-Marie ? demanda le curé après un court silence.

— Je l'ai ramenée au Grand-Moutier.

— Comment est-elle ?

— D'un calme qui me surprend et que j'admire.

— Compte-t-elle habiter la ferme ?

— Elle ? mon oncle ! Vous ne la connaissez pas encore ; ou plutôt c'est une nouvelle femme... le procès

de Lazare et sa condamnation l'ont changée, transformée... Vous l'avez connue timide, elle s'est révélée forte, sublime... Enfin, loin de prendre seulement soin de son bien et de ses enfants, elle se voue à la recherche des assassins du marchand de bœufs.

— Noble créature !

— Ce projet qui paraît insensé à tous, ne me surprend nullement. Ce sont ces vaillants cœurs qui relèvent l'humanité de ses lâchetés et de ses vices. Je crois à la rédemption du monde par le Christ, et je crois également à la rédemption des contrées, des pays, des familles, par des êtres voués au sacrifice et avides de boire la coupe de l'expiation.

(A continuer.)

La Convention du 15 Sep. et l'Encyclique du 8 Déc. par Mgr. Dupanloup

DEUXIÈME PARTIE. (Suite.)

VI

LIBERTÉ DES CULTES.

Soit, dites vous encore : mais au moins la liberté de conscience, la liberté des cultes, nierez-vous que l'Encyclique la condamne ?

Ici encore, expliquez-vous donc ! Car il y a de par la France et de par le monde d'étranges manières d'entendre ces libertés.

Faut-il le redire pour la centième fois ? ce que le Pape condamne, c'est l'indifférentisme religieux : autrement dit l'indifférence en matière de religion, cette absurdité, plus absurde peut-être encore qu'elle n'est impie, qu'on nous répète aujourd'hui de tous côtés, sur tous les tons, savoir que la Religion, Dieu, l'âme, la vérité, la vertu, l'Évangile ou l'Alcoran, Bouddha ou Jésus-Christ, le vrai et le faux, le bien et le mal, tout cela est égal. Et pour justifier de telles aberrations, on a été jusqu'à dire que c'est l'homme qui fait la vérité de ce qu'il croit et la sainteté de ce qu'il adore.

Voilà ce qu'on voudrait que le Pape trouvât bon, et les impiétés avec lesquelles on lui demande, ainsi qu'à nous, de se réconcilier.

Mais non, éternellement non : Dieu, l'âme, la vertu, la vérité, la vie future, la distinction du bien et du mal, Jésus-Christ et l'Évangile, ne seront jamais pour nous choses indifférentes.

Mais, repousser cet insensé et coupable indifférentisme et les conséquences de licence absolue qui en découlent, est-ce repousser la tolérance pour les personnes et la liberté civile des cultes ? On ne l'a jamais dit, et tous les théologiens disent le contraire.

En fait, jamais les Papes n'ont entendu condamner les gouvernements qui ont eu devoir, selon la nécessité des temps, écrire dans leurs constitutions cette tolérance, cette liberté. Que dis-je ? le Pape lui-même la pratique à Rome. "C'est l'erreur qui est un mal, et non pas la loi qui, dans une bonne intention, tolère l'erreur." Voilà ce que je lis dans un livre imprimé récemment à Rome sous les yeux de l'Index.

Et c'est ce que Pie IX voulait bien me dire lui-même l'hiver dernier : "Les juifs et les protestants, me disait-il, "sont libres et tranquilles chez moi. Les juifs ont leur synagogue dans le ghetto, et les protestants leur temple à la Porte du peuple."

M. Sauzet a pu dire avec vérité : " Rome fut de tout temps " le refuge des juifs, et ils la nommèrent " eux-mêmes leur paradis, au moyen âge, alors que les " barbaries de l'ignorance les persécutaient impitoyable- " ment par toute l'Europe (1)." "

Faut-il rappeler que Pie IX a donné le marbre pour la statue de Washington, et envoyé des aumônes aux protestants inondés des Pays-Bas, aux schismatiques ruinés par le tremblement de terre de Corinthe en même temps qu'aux catholiques irlandais ?

" On sait, dit à cette occasion M. Sauzet, que le " cœur de Pie IX n'est pas moins paternel pour ses " enfants égarés que pour ses enfants fidèles ; on peut " dire avec vérité qu'il porte ses secours partout où il " voit la misère, et son admiration partout où il ren- " contre la grandeur."

Mais tant ceci, c'est la tradition pontificale. Est-ce que Pie VII n'a pas reçu en personne le serment prêté par Napoléon au jour de son sacre, et ce serment ne contenait-il pas l'engagement formel de respecter et de faire respecter la liberté des cultes ?

Ce qui s'est passé alors est mémorable, et bien fait pour éclairer sur ce point les hommes sincères.

Cette formule de serment inquiéta d'abord le vertueux pontife. N'impliquait-elle pas l'indifférentisme et la négation de l'autorité de l'Eglise, et des droits imprescriptibles de la vérité ? Voilà ce que le Pape, avec raison, voulut savoir. Le cardinal Gonsalvi demanda des explications. Le cardinal Resch répondit que ces mots n'impliquaient nullement le mauvais principe que redoutait le Pape. " mais la simple tolérance civile et la garantie des individus." Pie VII se déclara satisfait, Napoléon prêta ce serment devant le Pape, et fut sacré.

Tant il est vrai que condamner l'indifférence en matière de religion, ce n'est pas condamner la liberté politique des cultes, et que condamner les doctrines, ce n'est pas frapper les personnes.

Suit-il de là que l'Eglise doit proclamer l'irresponsabilité morale de l'erreur ?

Non ; et si elle le faisait, ce serait la philosophie elle-même, ce serait le simple et vulgaire bon sens, qui réclameraient.

La distinction du vrai et du faux, et l'obligation morale de rechercher le vrai, de s'attacher au vrai, et de s'écarter du faux, est précisément ce qui constitue l'esprit et le devoir philosophiques, aussi bien que l'esprit et le devoir religieux. En ce sens, la vraie religion est et doit être exclusive, absolue, ou bien elle n'est pas une vérité.

Mais, en assurant ses droits et son rang suprême à la vérité, en la mettant, et l'élevant au-dessus de l'erreur, et en proclamant, pour tout homme, le devoir certain de la rechercher, et, après l'avoir trouvée, le

(1) " Ce peuple n, dans Rome même, un quartier où il peut " forcer les propriétaires des maisons à le recevoir, et cependant " il a la liberté d'en sortir pour habiter le reste de la ville." M. Sauzet, *Rome devant l'Europe.*

Il y a déjà plus d'un siècle, en 1740, le président de Bosses, savant spirituel et sans gêne avec l'Eglise, écrivait à ses amis : " La liberté de penser, en matière de religion, et quelquefois " même de parler, est aussi grande à Rome que dans aucune " ville que je connaisse. Je n'ai entendu parler d'aucune aven- " ture de gens mis à l'inquisition ou traités avec rigueur."

Tous les voyageurs russes, anglais, protestants, schismatiques, l'ont éprouvé et l'éprouvent aujourd'hui encore, comme le président de Bosses, et parlent le même langage.

devoir de s'y soumettre, les théologiens, convaincus que la liberté civile d'un culte, d'un culte dissident, n'implique pas l'adhésion aux croyances tolérées, et ne contredit point le dogme chrétien, redissent quand il le faut les célèbres paroles de Fénelon à Jacques II : " Accordez la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre, et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion."

Mais il y a des gens, qui allant bien au delà de ces principes, voudraient faire de la liberté illimitée des cultes l'idéal universel, absolu et obligatoire de tout siècle, de toute nation, et voudraient imposer à tous, même au Pape et à l'Eglise, l'anarchie des intelligences et la multiplication des sectes, comme le meilleur état de société, comme le véritable optimisme religieux et social.

Eh bien, non ! Le Pape ne croit pas qu'un tel idéal soit le meilleur. Il y a pour lui et pour l'Eglise un autre idéal, et il ne faut jamais leur demander de transformer en vérités absolues des nécessités relatives ; d'ériger des faits regrettables, des divisions malheureuses, mais tolérées, en principes dogmatiques.

Non, l'idéal du Pape et de l'Eglise, ce n'est pas l'anarchie, c'est l'harmonie des intelligences ; ce n'est pas la division, c'est l'unité des âmes. L'idéal de l'Eglise et du Pape, c'est l'admirable parole de Jésus-Christ : " QU'ILS SOIENT UN ! UNUM SINT ! Un seul troupeau ! un seul pasteur. " UNUM OVILE ! UNUS PASTOR." L'unité des esprits par la vérité, et l'unité des cœurs par l'amour, voilà l'idéal du Pape et de l'Eglise.

Et j'ose ajouter, à l'honneur de beaucoup de mes contemporains, que ces aspirations de l'Eglise sont partagées, même chez nos frères séparés, par les plus nobles esprits et par les plus grandes et meilleures âmes ! On est las de la division ; on n'en voit sortir que la stérilité et la guerre ! On est las de cette anarchie, qui est le plus actif dissolvant de toute foi, de toute croyance religieuse, et aussi la cause de notre faiblesse et de notre impuissance, pour ramener à la vérité, à la vertu, à la civilisation chrétienne, tant de nations encore idolâtres.

Ah ! si cet indifférentisme religieux était proclamé en principe, toute flamme de charité et de zèle s'éteindraient glacée dans les cœurs ; vous n'auriez pas un seul missionnaire, plus un seul apôtre sur la terre ! Ne le sentez-vous pas ? Mais aussi quelle ne serait pas notre puissance, si nous étions tous d'accord pour prêcher à ceux qui l'ignorent la vérité évangélique ! La moitié du genre humain reste ensevelie dans les ténèbres, parce que nous lui apportons un Evangile combattu, un Evangile divisé, déchiré en morceaux ! Ah ! si l'Angleterre, la France et la Russie étaient d'accord dans la vérité, et par suite dans la charité et dans le zèle de l'apostolat, l'Orient, le monde entier changeraient de face. L'unité religieuse ! vous dites que c'est le passé, et moi je vous réponds avec toutes les forces de mon âme que c'est l'avenir, parce que c'est le salut et l'honneur du monde !

Voilà ce que je crois fermement, voilà ce que j'espère invinciblement ; et certes je ne m'étonne pas que le représentant incontestable de cette unité du passé et de cette unité de l'avenir continue à souhaiter, à demander à Dieu, au milieu des agitations du monde présent, qu'il

n'y ait qu'une foi, un pasteur, un troupeau : *una fides, unum ovile, unus pastor.*

Il y a une parole que j'ai redite souvent à nos frères séparés, et à laquelle ils ne m'ont jamais répondu : Jésus-Christ est-il venu établir la division ? Non : donc la division ne vient pas de lui ; et j'ajoute aujourd'hui : Donc le Pape, qui est son vicaire, ne peut trouver que la division soit ce qu'il y a de meilleur ; donc il ne peut ériger en principe ce qui certes n'est pas le meilleur. Ce qui est le meilleur, ce qu'il désire, et s'il ne le désirait pas, vous seriez avec raison sans estime pour lui, c'est que les juifs et les infidèles se fassent chrétiens, c'est que les protestants se fassent catholiques. Et si le vœu d'un évêque peut être exprimé, après le sentiment du Pape, je dirai que tous nous formons pour vous le vœu que formait autrefois saint Paul, lorsqu'il disait : " Je souhaite que vous soyez tous par la foi en " Jésus-Christ ce que je suis : *opto vos tales esse qualis " ego sum.*"

Mais cela veut-il dire que notre foi, nous voulons-vous l'imposer par la violence et vous forcer à croire ? Pas le moins du monde.

Je réponds d'abord que c'est impossible. " La force " peut-elle persuader les hommes ? peut-elle leur faire " vouloir ce qu'ils ne veulent pas ? "

" Non, dit Fénelon. Nulle puissance humaine ne " peut forcer le retranchement impénétrable de la " liberté du cœur. " (Disc. pour le sacre de l'Electeur de Cologne.)

Aussi telle ne fut pas la doctrine de nos maîtres dans le Christianisme, de ceux qui ont l'immortelle gloire d'avoir fondé et propagé la foi dans le monde.

Le mahométisme a pu s'établir par le fer ; le Christianisme s'est établi par la parole.

Dans mon livre de la *Souveraineté pontificale*, auquel Pie IX a daigné décerner des éloges tels qu'il ne me convient point de les redire, j'ai rappelé la tradition catholique sur ce point, j'ai cité les paroles des plus grands docteurs, des plus grands pontifes.

..... " Ce n'est pas, dit saint Athanase, avec le " glaive, ce n'est pas avec l'aide des soldats et des " javalots qu'on prêche la vérité, mais par la persua- " sion et le conseil. Le propre de la religion n'est pas " de contraindre, mais de persuader (1). "

Et Tertullien, ce dur génie : " Ce n'est pas suivre la " religion, écrivait-il, que d'imposer la religion ; on " l'accepte librement, on ne la subit pas par violence ; " c'est à la volonté, c'est au cœur que les victimes sont " demandées (2). "

Et saint Augustin, le grand converti, parlant aux hérétiques de son temps : " Qu'ils sévissent contre vous, " disait-il, ceux qui ne savent pas avec quel labeur " on trouve la vérité : pour moi qui n'ai pu, qu'après " avoir été longtemps et cruellement ballotté par " l'erreur, contempler enfin la vraie lumière, il ne m'est " pas possible de sévir contre vous (3). "

(1) Non enim gladiis aut telis, non militum manu, veritas prædicatur, sed suasionis et consilio ; religionis proprium est non cogere, sed persuadere. (S. ATH., ad solitarios.)

(2) Non religionis est cogere religionem, quæ spontè suscipi debet, non vi, cum et hostiæ ab animo volenti expostulantur. (TERT., cité par Duvoisin, *Essai sur la tolérance.*)

(3) Illi in vos sæviant qui nesciunt cum quo labore verum inveniantur... Ego autem, qui diu multumque jactatus tandem respicere potui, sævire in vos omnino non possum (S. AUG., Contra Manich.).

Saint Hilaire de Poitiers, en son nom et au nom de ses collègues dans l'épiscopat, écrivait : Si l'on voulait " employer la violence pour servir la vraie foi, la " doctrine des évêques s'y opposerait et tous diraient " avec raison : Dieu ne veut pas d'une confession " forcée. C'est avec simplicité qu'il faut chercher " Dieu : c'est par la droiture de la volonté qu'il faut " s'attacher à lui (1). "

Cela veut-il dire que l'Eglise, à qui on dénie tout aujourd'hui, n'a pas, comme toute société, son droit de défense, sa discipline canonique, son autorité correctrice ?

Que l'Eglise doit être ici bas comme si elle n'avait affaire qu'à des anges ?

Que l'Eglise doit demeurer absolument sans force pour se défendre elle-même et ses enfants contre les attaques de l'impie ?

Cela veut-il dire que l'autorité spirituelle n'aura pas même les droits de l'autorité paternelle, dont elle a les devoirs, et qu'elle devra laisser corrompre impunément les esprits et les cœurs, la foi et la morale de ses enfants ?

Qu'elle n'aura pas ce que le plus humble des pères de famille a essentiellement, le droit, le devoir et les moyens de protéger ceux qu'il aime, contre les ennemis de la famille et contre eux-mêmes, et de les empêcher de faire des folies, de s'égarer, de se perdre ?

Cela veut-il dire que s'il y a eu dans le cours des siècles, ou que s'il y a encore quelques régions du monde, où la loi de l'Eglise est devenue, par suite de l'unité de foi et de l'accord des volontés entre les citoyens, la loi civile même, et où l'Etat s'est fait l'évêque extérieur et le protecteur des saints canons, cela veut-il dire que là l'Eglise et l'Etat ont agi sans droit ? Car voilà tout le sens de cette proposition 77^e : *Et tunc hæc nostrâ non amplius expedit, etc., si égarément traduit par vous !*

Est-ce que tel n'a pas été l'état de grands pays de l'Europe pendant des siècles, qui ont eu leur gloire et que nous ne sommes pas sûrs d'égaliser ? Les fruits de la division sont-ils si doux ? Est-ce que l'unité de religion dans un pays n'est pas un bien tel qu'on ne puisse faire légitimement des efforts pour le conserver ?

L'état social où la loi religieuse avait pénétré dans la loi civile fut longtemps l'état normal et général de l'Europe ; il subsiste encore à un certain degré dans les plus grands et les plus libres pays du monde. Est-ce que l'Angleterre n'a pas sa loi des dimanches, avec la sanction pénale, renouvelée tout récemment par un vote du Parlement ? Est-ce qu'elle n'a pas ses grands jours de jeûnes et de prières publiques ? Est-ce que les États-Unis ne présentent pas le même spectacle ? Le président Lincoln, dans tout le cours de la guerre qui désole l'Amérique, n'a-t-il pas sans cesse ordonné des prières ?

En Australie, n'avons-nous pas vu, il y a quelques années à peine, le Parlement, d'accord avec le gouvernement, faire des lois contre l'émigration des Chinois, dont les superstitions et les mœurs détestables venaient dépraver le pays ?

Est-ce qu'en France même la loi professe l'indifférence religieuse que vous voudriez imposer au Pape ? Vous dites que votre loi est athée, c'est faux ; nous

(1) Si ad fidem veram istius modi vis adhiberetur, episcopalis doctrina obviam pergeret, diceretque : Deus non requirit coactam confessionem. Simplicitate querendus est, voluntatis probitate retinendus. (S. HIL., ad Const., liv. I, c. vi.)

sommes meilleurs que vous ne le dites, et la loi ne veut pas de votre athéisme. Vous êtes juré... que cela vous plaise ou non, vous ferez serment devant Dieu, et même devant le Christ, ou vous payerez 500 fr. d'amende.

Vous n'avez pas la foi chrétienne, dites-vous ; n'importe, le dimanche, les tribunaux vaqueront, malgré vos dires, et on ne fera pas un protêt ce jour-là ; et toute l'Europe continuera à faire ses traités au nom de la sainte Trinité.

Non, non, nous n'avons pas besoin de cesser d'être chrétiens pour être de bons citoyens ; nous n'avons rien de sérieux à désavouer dans le passé, rien à craindre dans l'avenir : nous serons de notre temps, mais nous ne désavouons pas les grands siècles chrétiens. Quoi ! vous voulez que le Pape désavoue la Chrétienté, cette admirable suite d'efforts mêlés d'énergie et de sagesse, de courage et de douceur, qui a élevé par le concert des Papes et des évêques, des rois et des peuples, le plus beau monument social connu parmi les hommes, c'est-à-dire l'Europe chrétienne ? Quoi ! vous voulez que, dans l'avenir, si une monarchie asiatique ou une république américaine vient convier un Pape à faire entrer le Christianisme dans sa législation et dans ses mœurs, le Pape se condamne à répondre : " J'en suis bien fâché, mais hier, pour satisfaire un certain nombre d'Italiens et de Français, j'ai pris des engagements qui me lient les mains ; j'ai formulé ou laissé formuler en mon nom des principes qui m'interdisent de m'associer à votre œuvre. J'ai même déclaré qu'il était nécessaire que le Christianisme n'entrât plus dans la Constitution d'aucun pays chrétien ! Civilisez, moralisez, christianisez vos peuples comme vous pourrez, cela ne me regarde plus ! "

Mais cela veut-il dire que, les circonstances ayant changé, le droit public venant à changer aussi, les catholiques manqueraient à l'Église et à Dieu en acceptant sincèrement, sans arrière-pensée, la constitution de leur pays et la liberté civile des cultes qu'elle autorise ? ou bien que si nous parlons de la liberté, quand nous sommes faibles, c'est pour la refuser aux autres quand nous serons forts ?

De toutes les accusations qu'on a coutume de lancer contre nous, celle-là m'a toujours paru, je l'avoue, la plus insupportable, parce qu'elle atteint notre loyauté même et notre honneur.

Quoi donc ! nous qui défendons l'inviolabilité des serments, on ne pourra pas se fier à notre parole et à nos engagements ! et parmi les condamnations annexées à l'Encyclique, la soixante-quatrième venge la sainteté du serment des prétextes mensongers du salut public ; et cette condamnation vient encore prêter une nouvelle force, s'il est besoin, aux paroles données par les catholiques. Fussions-nous cent fois les plus forts, nous serons fidèles à nos promesses, toujours nous tiendrons nos serments (1) !

(1) Et pour que nos adversaires cessent enfin d'élever des doutes injurieux sur les sentiments des catholiques à cet endroit, je les prierai de vouloir bien lire ces paroles imprimées sous les yeux même du Pape, par une Revue romaine la *Civitta cattolica*.

Dans un écrit intitulé : *Catechisme de la liberté, la Civitta* se fait poser, par un adversaire incrédule, l'objection suivante : " Si vous acceptez les lois de tolérance envers le mal par " pure résignation, vous et votre parti serez prêts à les abroger

En dehors même des engagements pris, la possession suffit pour que la liberté des cultes doive être respectée. C'est ce que je lis dans un livre imprimé récemment à Rome et assez connu.

Et c'est après tout cela que vous venez nous parler de la Saint-Barthélemy et encore de l'inquisition espagnole, dont les Papes se sont eux-mêmes plaints tant de fois !

Pour ma part je ne connais guère de plus grands docteurs d'intolérance, de plus curieux distributeurs d'anathèmes que ces messieurs : ils nous accusent d'imposer aux consciences notre *Credo*, mais remarquez-vous de quel ton impérieux ils entendent nous imposer le leur. Qui donc est ici l'inquisiteur, et qui veut-on mener au bûcher ?

Les inquisiteurs, ce sont ces précepteurs du monde moderne, si divisés entre eux, mais d'accord sur ce seul point, qu'il faut accuser, calomnier, condamner toujours les catholiques. Je souris, quand j'entends dire que l'erreur est persécutée ici-bas. Je la vois triomphante, tandis que la vérité souffre partout violence. Le Pape se borne à des avertissements, et il ne s'adresse qu'à ses fidèles. Ces messieurs fulminent des anathèmes et ils prétendent faire la loi à tout le genre humain.

Au nom de leur *Credo* mal défini, ils décrètent, en Italie, la révolution ; en France, en Belgique, en Autriche et ailleurs, l'exclusion, l'oppression. Ou chrétien, ou citoyen, ils exigent que l'on choisisse entre ces deux premiers biens de l'homme, au lieu de les embrasser tous les deux. Ils prétendent nous arracher à nos serments ou à nos croyances, et ils ont inventé ce nouveau moyen de torturer la conscience des honnêtes gens.

Ah ! l'Église est toujours la vraie mère qui ne veut pas que l'on coupe en deux ses enfants. Inflexible sur les principes, indulgente envers les hommes, elle permet, que dis-je ? elle recommande à chaque homme de demeurer loyalement soumis à ses obligations de citoyen et aux légitimes constitutions de son pays.

VII

LA LIBERTÉ POLITIQUE.

Mais, me dit-on encore, le Pape empiète sur un domaine qui lui est interdit ; il sort de son spirituel ; il fait de la politique. Et moi je vous réponds : Poli-

" dès que les catholiques parviendront au pouvoir ; c'est pour-
" quoi *Libertini* vous font la guerre."

Et le journal romain répond :

" Je les plains ; car ils ne connaissent pas la loyauté des
" catholiques. S'ils savaient combien ces derniers se croient
" obligés par les conventions, ils comprendraient qu'une fois
" la tolérance accordée et convenue, jamais les catholiques ne
" seront les premiers à en rompre l'engagement... Tant que
" leurs concitoyens ne détruiront pas le pacte les premiers, la
" loyauté catholique persistera, par cette raison qu'il ne faut
" pas faire le mal pour qu'il en résulte le bien."

L'adversaire répond :

" Ah ! certes, s'il en est ainsi, les dissidents ne sont pas
" fondés à suspecter les catholiques et à en discréditer la
" loyauté."

Et la *Civitta* :

" Eh bien ! moins encore à partir de là, pour persécuter au
" jour du triomphe le catholique opprimé, sous prétexte que
" celui-ci fera de même au jour de la revanche (*)."

(* *Civitta cattolica*, anno X, série IV, p. 434, 435.

ques à bien courtes vues sont ceux qui ne savent pas que la politique, dans ses fondements et dans ses sommets, confine à la morale, et que c'est le droit, la mission et l'honneur du Pape d'éclairer les consciences, de proclamer le devoir à la face des peuples et des souverains, d'élever la voix dans le monde pour la vérité et pour la justice !

Il fait de la politique : mais est-ce pour ébranler les sociétés ou pour les affermir sur leurs bases ?

Il condamne la violence brutale du fait et l'iniquité triomphante. Il défend l'inviolabilité du droit et de la justice ; l'inviolabilité du serment. Il maintient le respect du pouvoir ; et ces principes tutélaires en dehors desquels il n'y a point de paix et de sécurité pour aucun pays.

Il condamne le droit à l'émeute, la souveraineté du but, et ces doctrines insensées qui sont vos périls, à vous, sociétés modernes, et qui font qu'un peuple n'est jamais sûr du lendemain.

A qui ferez-vous donc croire, parce que le Pape condamne la violence brutale du nombre, et ne veut pas qu'on réduise tout le droit à un pur fait de majorité quelconque, qu'il condamne les constitutions fondées sur le suffrage universel ? Non. Le Pape, de sa voix souveraine, proclame et revêt de l'autorité la plus haute, la grande vérité sociale et morale, que des sophistes comme J.-J. Rousseau ont pu méconnaître, mais que les sages de tous les temps ont saluée : le nombre seul ne fait pas le droit.

Est-ce que les plus effroyables tyrannies n'ont pas été exercées souvent sur la terre au nom des majorités ? Et s'il y a le despotisme des souverains, n'y a-t-il pas aussi le despotisme plus tyrannique et plus cruel quelquefois des assemblées ?

Est-ce qu'on ne peut pas fausser des comices comme tout le reste, et ne s'est-il jamais vu dans le monde de tristes comédies jouées au nom du suffrage universel ?

Mais y a-t-il réellement, je vous le demande, une forme quelconque de gouvernement que l'Eglise repousse ?

Non, l'Eglise est catholique, c'est-à-dire de tous les temps et de tous les lieux. Et elle ne demande qu'une chose : remplir sa mission, et vivre en paix avec tous les gouvernements du monde. C'est pourquoi méconnaissant sa pensée sur ce point comme sur tant d'autres, on nous fait ici des reproches si contradictoires, et tout à tour on nous accuse tantôt d'être incompatibles avec les gouvernements, et tantôt d'être complices de tous les pouvoirs.

La vérité est que l'Eglise n'est inféodée, par sa nature, à aucune forme de gouvernement, et les accepte tous, pourvu qu'ils soient justes ; ce qui ne veut pas dire assurément qu'elle voit avec indifférence les peuples bien ou mal gouvernés, et qu'elle interdit à ses enfants le patriotisme.

Mais tous les gouvernements ont des formes changeantes : et l'Eglise ne s'inféode à aucun, parce qu'elle est éternelle et universelle.

Tous les gouvernements sont relatifs et imparfaits. Il y a longtemps que l'on dispute parmi les hommes sur la meilleure forme de gouvernement, et vous pouvez relire dans Hérodote déjà de curieuses discussions sur les avantages et les inconvénients respectifs des démocraties, des oligarchies ou des monarchies. L'Eglise habite une région supérieure à ces discussions : répu-

bliques, monarchies, empires, elle n'entre pas dans ces questions : toutes ces diverses formes politiques sont laissées au libre choix de ses enfants ; j'ose dire qu'il n'y a pas à cet égard d'esprit plus libéral que le sien.

Et c'est ce qui rend si admirable cette unité supérieure des âmes qu'elle a su créer dans la plus entière liberté, par-dessus toutes les divisions et toutes les disputes humaines, l'unité toute morale des croyances. Soyez de toutes les formes politiques que vous voudrez, de tous les pays et de tous les régimes sociaux que vous voudrez, l'unité catholique vous reste ouverte. Il y a depuis dix-huit siècles, le spectacle de cette grande unité dans le monde. C'est divin. Mais que cette tolérance de l'Eglise l'oblige à consacrer les abus, à interdire les progrès véritables et les améliorations nécessaires dans ces choses éminemment perfectibles, c'est une puérité de le penser.

Comment donc, avec un esprit aussi libéral, une constitution aussi large, l'Eglise serait-elle l'ennemie de la liberté politique ?

Parlez-vous de liberté illimitée ? Mais où et quand avez-vous rencontré dans l'histoire cette chimère ?

Où en êtes-vous vous-mêmes en fait de liberté ? Souffrez que je vous le demande.

Pour moi, j'ai horreur des révolutions violentes, et l'étude que j'en ai faite a saisi mon âme jusque dans ses profondeurs. Et toutefois, je le dis hautement, je suis de ceux qui ont confiance dans les libertés civiles et politiques, et de ceux qui en espèrent le progrès pacifique dans mon pays. Je suis de ceux qui tentent loyalement cette expérience laborieuse, péril et gloire du XIXe siècle. Mais soyons modestes ! Est-ce que cette expérience est terminée ? Est-ce qu'elle a réussi ? Je compte dans ma vie dix révolutions, et dans mon diocèse au moins six partis opposés. On lit tous les jours dans les journaux que la moindre liberté est un péril. Le plus fort des gouvernements, sur le territoire le plus unitaire, ne laisse pas s'assembler vingt citoyens, ni se concerter trois évêques, ni se fonder sans difficultés une école de petits enfants, ni passer entre les lèvres d'un prêtre la bulle d'un Pape. Nous en sommes là, soixante-seize ans après 89, et les fameux principes de cette année-là sont toujours, sous bien des rapports, à l'état d'idéal encensé, mais inappliqué.

Vous-mêmes, avocats bruyants de la liberté, dans quels étranges oublis de la liberté tombez-vous sans cesse, en ce qui nous regarde ? Si quelques citoyens s'assemblent pour s'occuper d'opérations électorales, et tombent sous le coup de la loi qui interdit les réunions de plus de vingt personnes, nous catholiques, nous gémissons de cette défaillance de la liberté. Vous, si on nous frappe, si on nous prescrit le silence, si on nous condamne en conseil d'Etat, les blessures de la liberté en nos personnes ne vous touchent guère, et on surprend quelquefois vos applaudissements. Je pourrais vous dire ici en détail toutes les mesures peu libérales que vous avez demandées ou approuvées contre nous. Voilà où vous en êtes vous-mêmes, en fait de libéralisme.

Puis, vous vous étonnez que le Pape, attaqué, baloué, menacé chaque jour au nom de la liberté, se retourne contre ce mot à double entente. Et saint Pierre, son immortel prédécesseur, ne stigmatisait-il pas déjà cette fausse liberté, qu'il appelait *velamen malitiæ* ! Vous vous étonnez que, voyant remuer la terre sous vos expériences, il se défie encore, et vous vous écriez :

"Non, ses principes sont incompatibles avec les nôtres ils sont inapplicables..." Est-ce que les vôtres sont appliqués? Est-ce que vous proclamez autre chose qu'un idéal dans les nuages? Est-ce que vous n'êtes pas forcés, fiers philosophes, d'accepter la distinction qui vous choque si fort chez les théologiens, la distinction entre la thèse et l'hypothèse, la théorie et l'application?

Et aux chrétiens et à tous les hommes sages et non prévenus, je dirai :

Rappelez-vous que Celui qui parle est le vicaire de Dieu sur la terre, respectez même ce qui vous embarrasse, consultez les évêques et non les journaux, et vous soumettant de cœur et avec respect à ce que dit le Saint Père, rappelez-vous avec reconnaissance ce qu'il ne dit pas.

Il ne dit pas qu'il a, lui aussi, essayé, le premier, de donner la liberté au peuple qu'il gouverne.

Il ne dit pas qu'il a béni les efforts de ses enfants, qui se sont servis de la tribune et de la presse pour obtenir la liberté religieuse et entraîner la France à la défense du Saint-Siège. (Brefs de Pie IX à M. de Falloux et à Monsieur de Montalembert.)

Il ne dit pas qu'il a béni O'Connell, béni le père de Navignon et le père Lacordaire, qui ont fait rentrer les ordres religieux en France, en invoquant les droits de la liberté et des citoyens, qu'il a béni l'Irlande, consolé la Pologne.

Il ne dit pas qu'il a ressuscité l'Eglise d'Angleterre et l'Eglise de Hollande, et fondé plus de vingt diocèses aux Etats-Unis et dans les missions lointaines, établissant la hiérarchie catholique au sein et sous la protection des libertés publiques.

Il ne dit pas qu'il a toujours considéré parmi ses meilleurs serviteurs les écrivains, les députés, les orateurs de la France, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, qui ont loyalement tenu les serments loyalement prêtés aux constitutions de leurs pays : Félix de Mérode, Charles de Montalembert, Alfred de Falloux, François de Corcelle, Donoso Cortès, Daniel O'Connell, de Theux, Albert de Broglie, Deschamps, Paul Sauzet, de Rianey, Augustin Cochin, Anatole Lemercier, Armand de Melun, Keller, et tant d'autres, sans parler d'un Brignole défendant jusqu'à la fin l'Eglise au parlement piémontais, ou d'un Talbot ou d'un Norfolk, sans parler encore de ce courageux ministre assassiné à ses pieds, Rossi.

Il ne dit pas que, toujours généreux, et toujours indulgent autant qu'inflexible, il aime du cœur le plus tendre l'Italie, et ne souffre pas qu'on lui parle de se réconcilier avec elle parce qu'il sait bien qu'il n'a jamais cessé de l'aimer.

C'en est assez ! Puisque vous n'avez pas, chrétiens, la libre parole de vos évêques pour vous aider à comprendre la parole pontificale, je vous adjure au moins d'interpréter le langage du Saint-Siège, comme il convient, par la conduite même de Pie IX.

En acceptant ses paroles, imitez ses actes et dissipez ainsi les vains fantômes que des exagérations calculées voudraient rassembler et agiter autour de vos âmes.

CONCLUSION.

Sursum corda.

Je ne terminerai pas sans répondre à la hâte à

d'autres illusions que celles des diplomates et des journalistes.

J'entends chaque jour des adversaires s'écrier : Quand le pouvoir temporel sera tombé, le Catholicisme n'en aura pas pour longtemps.

Et il est des catholiques qui s'écrient au contraire : C'est une crise terrible, mais heureuse, et ils se félicitent, disant que Dieu saura tirer le bien du mal.

Il faut convenir que les apparences favorisent la criminelle illusion des premiers.

Deux guerres sont en ce moment déclarées à l'Eglise catholique, et elles ont leur quartier général, l'une en Italie, l'autre en France.

L'une, principalement politique, a pour but d'enlever au chef visible de l'Eglise son piédestal terrestre et son indépendance.

L'autre, toute doctrinale, a la prétention d'enlever au Chef invisible, au Divin Fondateur de l'Eglise, sa Divinité, et jusqu'à sa réalité historique.

Ces deux guerres ont à leur service la plus redoutable des armes contemporaines, la presse.

En France, dans les villages que j'évangélise, l'église a les femmes et les vieillards, l'école a les enfants qu'elle conduit aussi à l'église; le journal et le cabaret possèdent les hommes et les jeunes gens. On vient à l'église une heure ou deux une fois par semaine. On va à l'école et par l'école à l'église, de huit à onze ans. Tout le reste de la vie est dévoré par les nécessités matérielles, et le pauvre petit quart-d'heure, le pauvre petit degré d'attention que l'homme peut réserver chaque jour aux intérêts généraux, est absorbé par un journaliste, qui écrit de la capitale, centre des lumières, et qui répète à son lecteur, sur tous les tons : "Le Pape est un tyran, le prêtre est un fourbe, Jésus "est une légende."

Et telle est la législation et la direction de la presse dans notre pays, que l'attaque contre la religion est permise à dix ou quinze journaux et revues des plus répandus, anciens ou nouvellement autorisés, (1) qui

(1) J'indique ici, telle qu'elle se présente à ma mémoire et sauf quelques erreurs involontaires, la nomenclature des principaux journaux français, sans parler des journaux anglais, italiens, allemands, presque tous si hostiles à l'Eglise :

1° Journaux antérieurs à l'Empire :

CONTRE L'EGLISE : Débats, Siècle, Presse, Patrie, Constitutionnel, Revue des Deux-Mondes.
POUR : Union, Gazette, Univers, Journal des Villes et Campagnes, Correspondant.

2° Journaux autorisés depuis l'Empire :

CONTRE : Opinion nationale, Temps, Nation, Globe, Esprit public, Avenir national, Revues de Paris, Germanique, Française, Nationale.
POUR : La France !

3° Journaux frappés depuis l'Empire, à cause des discussions religieuses :

CONTRE : Aucun.
POUR : Tous.

Notamment, la Gazette de Lyon a été supprimée, l'Ami de la Religion a été transformé au moment où paraissait la France; l'Univers a perdu son nom et son chef; l'Union de l'Ouest et le Journal de Rennes ont été suspendus; le Journal des Villes et Campagnes, qui paraît quatre fois par semaine, n'obtient pas de paraître sept fois, au moment même où l'Avenir national est autorisé.

Je suis sûr que ces détails cruels sont ignorés de l'Empereur !

ne citent jamais ce que les catholiques font de bien, et n'oublient jamais ce que quelques-uns d'entre eux font de mal ou d'imprudent, tandis que la défense de la religion reste abandonnée à deux ou trois journaux rendus suspects, et sans qu'aucun défenseur nouveau ait pu parvenir à se faire autoriser.

Il semble que plusieurs veulent faire de la religion comme un rempart exposé aux coups pour préserver la politique. Il semble qu'il ait paru prudent de déchaîner les attaques contre le seul maître que l'on ne peut détrôner. C'est une grande et périlleuse aberration.

On parle beaucoup de réformes dans les écoles, on exagère l'influence de la chaire, on croit à l'action du gouvernement sur les esprits. Quel ascendant est comparable à celui que j'indique? Faites donc sonner l'*Angelus* dans un village, où le cabaret lit le *Siècle* et l'*Opinion nationale*, la *Vie de Jésus*, et vous verrez combien de lecteurs se rendent au son de la cloche solitaire!

Ce n'est pas tout.

Nous n'avons pas seulement contre nous la presse, nous avons contre nous la loi.

Nous souffrons, comme tous les citoyens, et plus qu'eux, puisque notre rôle est de réunir les hommes, de propager les doctrines, et de fonder des institutions; nous souffrons de toutes les entraves mises à la liberté de réunion, d'enseignement, de publication, de transmission, d'association.

Mais de plus, aucun des anneaux des anciennes chaînes forgées contre nous par l'intolérance des rois et celle des peuples, n'a été usé par le temps ou brisé par la justice. On appelle comme d'abus contre nous, comme au temps des tracasseries gallicanes: ou suspecte nos habits, comme au temps de la proscription, nos maisons, comme au temps de la confiscation.

L'alliance de l'injustice et du préjugé se relâche et semble se dissoudre, quand de grandes calamités forcent à tendre les bras vers nous. Elle se réforme, se fortifie et se venge, quand le vent de l'impiété se lève et quand tourne la roue de la fortune!

Nous avons contre nous la presse et la loi, nous avons contre nous aussi les mœurs.

La mode est au plaisir, la mode est à l'argent, et je ne dis que la vérité, en constatant que dans ce moment, je ne veux pas en chercher la cause, les mœurs baissent et la vertu souffre.

Or, dès que le vice triomphe, la foi est attaquée, cela est d'expérience. Il y a comme un secret courroux du mal contre le bien qui s'exhale alors ouvertement, et au fond des mouvements désordonnés de l'homme on sent toujours qu'il est un esprit, car on retrouve la logique. Avides! vous accusez la religion, parce qu'elle vous accuse. Libertins! vous condamnez la foi, parce qu'elle vous condamne! Je ne m'y trompe pas. Lorsque je m'arrête à regarder la boutique d'un libraire, si je vois s'étaler le scandale éhonté, je suis sûr de trouver à côté l'incrédulité haineuse. C'est le crime qui maudit la justice, c'est l'immoralité qui, pour mieux se satisfaire, cherche à déshonorer la morale.

Les mauvaises mœurs ne vont jamais sans les mauvaises maximes, les travers de la conduite sans les erreurs de la raison. Et l'erreur (on ne se méprendra pas sur mes paroles) est plus dangereuse que le péché. Le péché appelle le repentir, l'erreur l'exclut. Celui qui tombe et sait qu'il tombe peut se relever; malheur

à celui qui embellit les chutes et les justifie en s'écriant: S'enrichir et s'amuser, n'est-ce pas la vie?

Les richesses et les jouissances, cherchées et servies, ce sont les deux degrés d'un abîme, où, je le dis à regret une partie de la société française, européenne même, a mis depuis quelques années les deux pieds. Comment s'étonner qu'elle n'aime plus Jésus-Christ, puisqu'il était humble, puisqu'il était pauvre, puisqu'il était chaste?

J'ajouterai que nous avons contre nous la faiblesse de notre situation. A peine l'Eglise de France se relevait de l'échafaud et de la proscription, que les orages se sont déchaînés contre elle. Un clergé pauvre, humilié, dispersé, recruté péniblement, se voit en butte à des forces ennemies que tout contribue à accroître. Pour nous, pas de justice, pas de pitié, si nous venons à trébucher sur ce sentier terrible où il nous faut marcher pendant la tempête et comme sous les avalanches.

Suite et fin de la Conclusion, voir dans l'*Echo*, page 61.

Quand nous avons commencé la publication du magnifique écrit de Mgr. Dupanloup, nous ne pensions reproduire que la deuxième partie qui traite de l'*Encyclique* du 8 Décembre; mais bon nombre de nos abonnés nous ayant exprimé de vive voix et par écrit le désir bien ardent de trouver dans l'*Echo* la première partie qui traite de la Convention du 15 Septembre entre l'Empereur des Français et Victor-Emanuel, nous nous rendrons volontiers à leur désir. Ainsi dans notre prochain numéro nous reprendrons cette première partie.

Cet ouvrage de Mgr. Dupanloup a eu 26 éditions en moins d'un mois.

Pie IX a bien voulu écrire de sa propre main à l'illustre Evêque une lettre de félicitation à l'occasion de ce livre.

ERRATUM.—Quelques fautes d'impression, faciles d'ailleurs à rectifier se sont glissées dans notre dernier No., dans le IVe article de M. Paul Stevens, sur Champlain, page 77 qui aurait dû être page 79.

Voici comment l'on est prié de lire l'endroit fautif:

"Ils s'embarquèrent à Honfleur le septième de mars 1610, et à peine étaient-ils en mer, que Champlain tomba malade et fut obligé de se faire remettre à terre. Peu de temps après, son navire ayant été contraint de relâcher, il se trouva en état d'en reprendre le commandement: il appareilla le huitième d'avril et arriva le vingt-six à Tadoussac." (3)

(3) Charlevoix.

Il y a ici contradiction quant aux dates; M. l'abbé Ferland dit que Champlain et Pontgravé partirent de Honfleur, le dix-huit avril 1610 et mouillèrent à Tadoussac, le vingt-six mai, où ils trouvèrent des vaisseaux arrivés depuis le dix-neuf, ce qui, suivant les anciens, ne s'était pas vu depuis soixante ans. (M. Ferland, livre 11, chap. 11, page 157.)